



garde d'enfant et plainte

Par **zoechacal**, le **01/02/2010** à **17:13**

Bonjour, suite à une plainte pour violence aggravée de deux circonstances à l'arme blanche sur ma personne ainsi qu'un ami présent qui a d'ailleurs témoigné, je me suis séparée de mon conjoint et suis partie dans ma famille à 200 km avec mon fils de 3 ans

Il vient de prendre 6 mois de sursis et me dit que pour avoir la garde de l'enfant j'ai intérêt à avoir toutes les cartes en main c'est à dire un travail à plein temps (pour l'instant vu la situation je suis à mi temps à domicile mais dès que j'ai un logement je reprendrais un plein temps quasi), j'ai peur de sa mauvaise foi et de faux témoignages, qu'en pensez vous ? on passe devant le JAF bientôt...

Pensez vous qu'il puisse avoir la garde ? Il n'a pas de logement pour l'instant et rien pour accueillir le petit.... s'il trouve un petit studio peut il recevoir l'enfant quand même ?? Je trouverais quand même étonnant qu'il en ait la garde aux vues de ce qui s'est passé, enfin, je suis un peu perdue et un peu angoissée merci de vos réponses